Formation

Introduction à la santé et sécurité du travail sous juridiction fédérale

DATES: Les mardi 22 avril, mercredi 23

avril et jeudi 24 avril 2025

HEURES: De 9h00 à 16h30

ENDROIT : Bureau régional de Montréal de l'AFPC

5800 rue Saint-Denis, 11e étage, salle de formation

Montréal QC H2S 3L5 (métro Rosemont)

RESPONSABLES : Pascal Lauzon, conseiller syndical Lyne Cartier, FFA

Cette formation est offerte aux districts de Laval/ Laurentides/Lanaudière/Abitibi-Témiscamingue (2), Montérégie (6) et Montréal (7)

Cette formation aborde les problèmes de santé et sécurité des milieux de travail. On y explique les causes et les symptômes, on apprend à comprendre et à appliquer les lois qui nous protègent et à élaborer un plan d'action pour remédier syndicalement à ces situations.

Cette formation est un préalable à tous les autres cours en santé et sécurité. Il est offert aux président-e-s des sections locales, aux membres des comités santé-sécurité et membres représentant-e-s santé-sécurité et tout autre membre intéressé par la santé et la sécurité au travail.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 11 avril 2025 à midi

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.

Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez ne présenter aucun symptôme pour participer aux réunions en présentiel. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.

Pour vous inscrire:

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site <u>www.afpcquebec.com</u> dans la section « Calendrier des formations ».

Par courriel: BureauRegionalMontreal@psac-afpc.com

Par télécopieur : 514 875-8399

